



Auch, le 3 novembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Énergies renouvelables : la « Société d'Économie Mixte Énergies 32 » voit le jour

Dans un contexte d'urgence climatique, le Département s'est engagé en juin dernier dans une convention avec le Syndicat d'Énergie du Gers, afin de créer une structure départementale dédiée aux énergies renouvelables.

Après plusieurs mois de travail avec le Comité de pilotage, une Société d'Économie Mixte (SEM) est aujourd'hui prête à être constituée.

La SEM a principalement pour objet d'intervenir dans le domaine des installations de production, de stockage et de distribution d'énergie issue de sources renouvelables, ainsi que dans celui de la gestion, de l'exploitation et de l'entretien de ces installations, de la vente de l'énergie et des produits qui en sont issus, et dans des actions de promotion des énergies renouvelables et de formation sur celles-ci.

Le Département participera au capital de cette SEM à hauteur de 1 968 000€ sur 5 ans, soit 41%.

Le Mot de la Présidente de la Commission « Transition écologique, solidarités pour les territoires et croissance verte »

« Cette production d'énergies renouvelables locales sera pensée par le Gersois et pour le Gersois. En gardant la valeur ajoutée sur nos territoires, nous avons les moyens de produire l'énergie que nous consommons. Si, jusqu'à présent, c'était une politique environnementale d'adaptation des pratiques du Conseil départemental que nous portions, c'est désormais une politique de transition destinée à tous les acteurs du Gers que nous construisons. » - Céline Salles, Présidente de la Commission « Transition écologique, solidarités pour les territoires et croissance verte »